



Communiqué de presse de la réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo

Kinshasa, 19 juin 2023

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni le lundi 19 juin 2023, en séance ordinaire, sous la présidence du Gouverneur, **Madame MALANGU KABEDI MBUYI**.

Le CPM a pris connaissance des évolutions économiques récentes, ainsi que des perspectives pour la deuxième moitié de l'année 2023, pour l'économie nationale et internationale. Prenant en compte les résultats des analyses, il a décidé du relèvement du taux directeur de la BCC et du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en monnaie nationale.

Le CPM a noté qu'au cours de la première moitié de l'année 2023, l'économie nationale a continué à faire face aux effets néfastes des chocs liés particulièrement à l'impact de la guerre en Ukraine ainsi qu'à l'est de notre pays, qui ont contribué au renforcement des pressions sur le budget de l'Etat, ainsi que sur les marchés des changes et des biens et services. Ainsi, au 16 juin 2023, le taux d'inflation avait atteint 9,2% en cumul annuel, reflétant essentiellement la hausse des prix des produits alimentaires due en partie à celle des importations. Le CPM a noté que les fortes pressions observées sur le marché des changes en janvier et février 2023, en raison d'une forte augmentation de la demande de devises face à une offre insuffisante, ont quelque peu diminué, contribuant à une certaine stabilité depuis le mois de mars. Ainsi, sur le marché parallèle, pendant la période de mars à mai 2023, la dépréciation mensuelle moyenne de la monnaie s'est limitée à 0,8% comparé à 3,6% entre janvier et février. D'autre part, l'écart entre le taux de change interbancaire et le taux parallèle a baissé sensiblement, se situant à 1,8 % au 16 juin, contre 5,9% à fin décembre 2022. Quant aux réserves internationales, elles ont atteint 4,2 milliards de dollars américains au 16 juin 2023, correspondant à 2,3 mois d'importations de biens et services, en hausse par rapport à fin décembre 2022.

Concernant les perspectives pour le reste de l'année, le CPM a noté que la croissance économique est projetée à 6,8% sous l'impulsion du secteur extractif et le taux d'inflation devrait atteindre 11,5% en décembre, en recul par rapport à 13,1% en 2022. Par ailleurs, la position extérieure de l'économie devrait rester globalement stable.

Le CPM a noté que la persistance des incertitudes au niveau de l'économie mondiale, surtout en ce qui concerne la croissance et l'inflation, et celle des chocs internes et extérieurs, imposent une vigilance accrue dans la conduite de la politique monétaire et de change, et une coordination renforcée avec la politique budgétaire. Dans ces conditions, le CPM a décidé de resserrer davantage la politique monétaire en relevant le taux directeur de la BCC de 9% à 11%, et en portant le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en francs congolais de 0% à 10%. A l'avenir, le CPM entend mettre en œuvre toutes autres mesures qui seraient nécessaires à la préservation de la stabilité des prix et du cadre macroéconomique.

Fait à Kinshasa, le 19 juin 2023

MALANGU KABEDI MBUYI
Présidente

